

Motion

Promotions DR1

Les membres de la section 24 s'étonnent des choix faits par la direction de l'INSB par concernant leurs propositions de classement de promotion en DR1.

Les dossiers des chercheurs classés deuxième et troisième remplissaient, à nos yeux, les exigences requises, aussi bien au niveau scientifique que vis à vis de leur engagement dans des tâches administratives au service de la communauté. Par ailleurs, ces candidatures correspondaient parfaitement au souhait de la direction de l'INSB de rester attentifs aux retards de carrière éventuels.

La justification de rejet de ces deux candidatures n'étant pas comprise par les membres de la section, ils attendent de la direction de l'INSB une annonce claire des éventuels nouveaux critères qui devront être pris en compte pour la prochaine vague de promotions.

Luc PENICAUD
Président de la section 24

Motion adoptée le 21/03/2014
18 votants : 18 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- Catherine JESSUS, Directrice de l'INSB
- Alain EYCHENNE , DAS INSB